

Le Saint-Mauricien



Flash N° 110

Février 2022

Le mot du Maire

Lors de notre dernier CM, nous avons voté la clôture du budget 2022. Vous pourrez voir dans ce flash, mais aussi dans le bulletin qui a été récemment distribué, les données clés de notre budget.

Nous allons prochainement établir notre budget 2022, qui sera voté en avril et dans lequel diverses opérations vont être programmées. Des réfections de voiries, de l'éclairage, mais aussi la réfection d'un morceau de notre réseau d'eau pluvial, sont à l'ordre du jour...

Nous inscrivons cette année une demande de subvention pour pouvoir enfin réaliser l'isolation de notre salle polyvalente qui est une vraie passoire énergétique. Avec les travaux prévus, nous devrions réduire la consommation de près de 56%.

Nous espérons que l'État nous accompagnera dans cette démarche.

En mars, nous allons organiser une réunion d'information pour la création du Conseil des Sages®. Si vous avez plus de 55 ans, que vous souhaitez vous investir dans notre village et nous aider dans divers projets, n'hésitez pas, venez (vous trouverez les détails pour être candidat dans ce Flash).

Avant l'été nous reprendrons nos réunions de quartiers. Nous vous communiquerons dans un prochain Flash les prochaines dates et lieux de ces rencontres.

Les élections approchent également à grands pas et si vous souhaitez nous aider dans l'organisation de ces journées, merci de vous mettre directement en contact avec la mairie.

Le 19 mars, nous nous retrouverons également au monument aux morts pour la commémoration de la guerre d'Algérie.

Nos derniers projets d'urbanisation ayant été annulés par le TA de Versailles, nous travaillons actuellement sur de nouvelles idées. D'ici l'été nous vous convierons à une réunion de présentation de ces nouveaux projets.

Je tiens ici à rendre un hommage particulier à Madame Marie-Christine Du Luart qui nous récemment quittés. Comme vous le savez, Marie Christine a été notre maire de 1996 à 2004.

Mais sa carrière d'élue démarre dès 1971 aux côtés de Monsieur Bourges, maire de notre commune, où elle occupe la fonction de conseillère municipale jusqu'en 1996. Elle a aussi été conseillère régionale de 1996 à 2004.

C'était une personne attachante et toujours aimable et qui, tant qu'elle l'a pu, venait en mairie s'enquérir sur le devenir de notre commune et participait aux diverses commémorations ou fêtes.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour présenter ses sincères condoléances à toute sa famille et ses proches.

Votre maire,

William Berrichillo

Les délibérations du Conseil Municipal du 11 février 2022

15 présents et 2 pouvoirs

L'ordre du jour

I. Approbation du compte de gestion et du compte administratif communal de l'année 2021

Résultats budgétaires	Recettes	Dépenses	Résultats de
Investissement	340 336.71	275 443.03	64 893.68
Fonctionnement	1 418 495.39	1 257 194.54	161 300.85

Résultats de clôture	Résultats de clôture 2020	Part affectée à l'investissement exercice 2021	Résultats de l'exercice 2021	Résultats de clôture 2021
Investissement	18 292.31		64 893.68	83 185.99
Fonctionnement	192 697.55	150 000.00	161 300.85	203 998.40
Total	210 989.86	150 000.00	226 194.53	287 184.39

Affectation du résultat 2021

001 Solde d'exécution reporté	83 185.99
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	150 000.00
002 Résultat de fonctionnement reporté	53 998.40

⇒ **Délibération votée à l'unanimité**

II. Dotation Équipements Territoires Ruraux 2022

Dans le cadre de la DETR 2022, l'État peut financer à hauteur de 50 % du montant HT des travaux concernant notamment des travaux de rénovation énergétique. Un projet de rénovation pour la salle polyvalente a déjà obtenu une subvention de 41 200 € dans le cadre de la DSIL.

La commune souhaite donc solliciter la DETR à hauteur de 50% sur la base du montant actualisé qui s'élève à 232 000 € HT, soit 116 000 €.

⇒ **Délibération votée à l'unanimité**

III. Modification du tableau des effectifs

Du fait du changement d'échelon et de la promotion de certains agents de la commune, ce tableau doit être modifié.

⇒ **Délibération votée à l'unanimité**

IV. Règlement des salles

La salle polyvalente étant à présent dotée d'une cuisine équipée, il a été proposé de modifier les modalités de sa location.

⇒ **Délibération votée à l'unanimité**

V. Modification du tarif de facturation de la cantine

Du fait de l'augmentation des tarifs des repas, dus à la mise en application de la loi EGALIM au 1er janvier, il a été proposé d'augmenter de 0,20 € le prix des repas de la cantine scolaire, à la rentrée de septembre 2022, soit un passage de 3,70 € à 3,90 €.

⇒ **Délibération votée à l'unanimité**

Débat portant sur les garanties accordées en matière de Protection Sociale Complémentaire (PSC)

La publication des décrets 2021-174 et 2021-175 du 17 février 2021 demande qu'un débat autour de la protection sociale des agents de la commune de Saint Maurice Montcouronne tenu avant le 18 février 2022. Le Conseil Municipal a été informé et a pu s'exprimer sur cette question.

Quelques rappels

Inscription sur les listes électorales

Inscription en ligne, jusqu'au 2 mars 2022

Sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/>

Inscription en main propre, jusqu'au 4 mars 2022

À la mairie de votre résidence principale

Nuisances sonores

Pour le bien-être de tous, nous vous rappelons que les tontes de gazon, les coupes de végétaux, et autres travaux divers générant des nuisances sonores, **sont interdits les dimanches et jours fériés et réglementés aux heures des repas et en soirée.**

La Boxy est un commerce accessible 24h/24, merci de penser à couper votre moteur et votre musique lorsque vous l'utilisez en pleine nuit. Il y va de la tranquillité des riverains et du voisinage.

Problèmes d'impression : Les services de la CCPL pâtissent actuellement de dysfonctionnements sur leurs imprimantes. Ces difficultés, temporaires, expliquent les retards et la baisse de qualité de nos publications.

Conseil des Sages®

Les seniors ont des compétences, de l'expérience et du temps, ils peuvent contribuer, aux côtés des élus, des services, des associations et des habitants, à l'amélioration de la qualité de la vie et du mieux-vivre ensemble dans la ville.

Le Conseil des Sages® a pour vocation la recherche de l'intérêt commun. L'engagement y est libre, bénévole et à titre gratuit. Le nombre de membres du Conseil des Sages® est établi à un maximum de 16.

Selon l'Art. 8 de la Charte du Conseil des Sages®, le mode de sélection des membres est défini selon les critères ci-après :

- La motivation personnelle des candidats ;
- La représentation de l'ensemble du territoire local, en l'occurrence celle des hameaux et du Bourg ;
- La recherche de la parité homme / femme ;
- La représentation des différentes appartenances socioprofessionnelles ;
- Ne pas être élu ou conjoint d'un élu municipal ;
- Ne pas être membre d'une liste d'opposition ;
- Ne pas être en conflit d'intérêt avec la commune ;
- Ne pas être élu du précédent mandat ;
- Ne pas être responsable d'un parti politique ;
- Deux conjoints ne peuvent siéger ensemble.

Si vous souhaitez rejoindre ce conseil ou en savoir plus, nous vous donnons rendez-vous le 25 mars à 19h au Bidon pour une réunion d'information.

Opération Moustache & Distribution de compost

Le comité Environnement vous invite à participer à nouveau à l'opération Moustache et à une distribution de compost.

Opération Moustache

L'opération Moustache consiste à récupérer vos chaussures usagées pour les donner à la société Moustache qui les recycle en de nouvelles chaussures.

Vous pouvez nous apporter sur le parking du Bidon le samedi 12 mars au matin, de 9h à 12h, les chaussures que vous souhaitez jeter afin que nous les déposions directement au siège social de la société.

Saint-Maurice-Montcouronne



Distribution de Compost

Du 12 mars 2022

Réservé aux habitants de la commune

Fiche d'inscription

NOM / Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____@_____

Indispensable pour vous communiquer votre créneau de retrait

Dans un souci de respect des normes sanitaires,
merci de vous présenter à l'horaire indiqué.

Pour nous aider à la logistique, indiquez la quantité souhaitée :

- 50 Litres,
- 100 Litres,
- 150 Litres,
- 200 Litres.

Réservation avant
Le 7 mars 2022

Distribution de compost

Pour bénéficier du compost du village, il vous suffit de remplir un bulletin de réservation à donner en mairie ou de nous contacter par mail :

comite.environnement@yahoo.com en laissant vos coordonnées, la quantité que vous souhaitez (50, 100, 150 ou 200 L) et nous prendrons contact avec vous pour un rendez-vous lors la distribution le **samedi 12 mars** au matin sur le parking du Bidon.

Les goûters du CCAS

Ce mardi 8 février, nous avons fait des crêpes avec lesquelles nous avons dégusté toutes sortes de confitures maison.

Nous vous attendons le mardi **8 mars** dans la salle de la mairie afin de passer à nouveau un bon moment. Nous ne savons pas encore quel sera le menu du jour, mais c'est certain, nous passerons un après-midi agréable !



Conférence sur les abeilles

L'association Vivre Saint Maurice, à l'initiative de Francis Claude, nous a conviés à une conférence au Bidon, samedi 12 février.

La présentation, faite par Rémy Coste, de l'association Les Amiculteurs de Forges-les-Bains, a été passionnante, retraçant la vie d'une ruche, les précautions à prendre pour en prendre soin, les dangers qui le guettent, etc. Sacrés insectes qui méritent notre respect, notre protection... et notre gratitude pour leurs produits que nous apprécions tant !



Travaux à venir



Pendant les congés scolaires de Pâques, du 25/04 au 06 mai 2022, le syndicat de l'Orge procédera au remplacement d'un collecteur d'eaux usées sur une cinquantaine de mètres, ce qui entraînera la fermeture de la rue du Pressoir une quinzaine de jours .

L'emprise des travaux se situe entre le carrefour de la rue de Bourguignette et le 11 rue du Pressoir .

Une déviation sera mise en place pour un contournement du village par le Marais.

Agenda

8 mars : Goûter du CCAS, à 14h, dans la salle des mariages

19 mars : Commémoration de la guerre d'Algérie, à 12h au monument aux morts

20 mars : Marche de Printemps à partir de Boullay-Les-Troux (plus d'information sur le site de la mairie ou de la CCPL)

25 mars : Réunion d'information sur le Conseil des Sages®, à 19h au Bidon

Les numéros d'urgence :

SAMU 15

Gendarmerie 17

Sapeurs Pompiers 18

N° unique d'urgence européen 112

CCAS 06 49 48 74 60

MAIRIE DE SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE

www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr

Tél. : 01 64 58 91 55 - Fax : 01 64 58 83 80 - Email : mairie-saint-maurice-accueil@wanadoo.fr

